

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission : 04-févr.-2015 Date de révision 28-mars-2024 Numéro de révision 1.01

# 1. IDENTIFICATION

Nom du produit Clean Quick® Nettoyant quaternaire à large efficacité - concentré

Code(s) du produit 1-40

Identificateur de produit 95336935\_PROF\_NG

Type de produit Produit fini - Professionnel

Utilisation recommandée Sanitizer.

**Restrictions d'utilisation** Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.

Fabricant Procter & Gamble

1 P&G Plaza

Cincinnati, Ohio 45202

Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5

Courriel pgsds.im@pg.com

Numéro d'appel d'urgence Transport (24 Heure)

CHEMTREC - 1-800-424-9300

(États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887

Mexique sans fraisdans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifies sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:.

Catégorie de danger

Toxicité aiguë - orale Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1
Lésions oculaires Catégorie 1
Mot indicateur Danger

Mentions de danger Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Nocif en cas d'ingestion

Pictogrammes de danger



Conseils de prudence Ne pas respirer les brouillards

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux

Use with ventilation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Conseils de prudence - Réponse EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être

facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

En cas d'ingestion:

Rincer abondamment à l'eau. Boire un ou deux verres d'eau

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les

vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer

Conseils de prudence - Entreposage Aucun

Conseils de prudence - Élimination Éliminer le contenu/les contenants conformément à la réglementation locale.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Réglement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	CAS No.	% en poids
C12-16-Alkyldimethylbenzylammonium	C12-16-Alkyldimethylben	Oui	68424-85-1	3 - 7
Chloride	zylammonium Chloride			
1-Decanaminium,	1-Decanaminium,	Oui	32426-11-2	1 - 5
N,N-dimethyl-N-octyl-, chloride (1:1)	N,N-dimethyl-N-octyl-,			
	chloride (1:1)			
Didecyldimonium Chloride	Didecyldimonium	Oui	7173-51-5	1 - 5
	Chloride			
Ethanol	Ethanol	Oui	64-17-5	1 - 5
1-Octanaminium,	1-Octanaminium,	Oui	5538-94-3	1 - 5
N,N-dimethyl-N-octyl-, chloride (1:1)	N,N-dimethyl-N-octyl-,			
	chloride (1:1)			

Renseignements complémentaires Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

#### 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Contact avec les yeux Rincer abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste. Contact avec la peau

Ingestion Rincer la bouche. Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir

immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et ;a maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un médecin ou

un centre antipoison.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

# 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

Danger particulier Aucun connu.

Équipement de protection particulierComme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de

pour les pompiers

pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

Dispositions particulières Aucun.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la

peau ou les vêtements.

Conseils pour les services d'intervention d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des

contenants pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible

(par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour

élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

#### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en

vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

Produits incompatibles Aucun connu.

# 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

#### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	CAS No.	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Ethanol	64-17-5	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm	Mexico: STEL 1000 ppm
			TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup>	
			(vacated) TWA: 1000 ppm	
			(vacated) TWA: 1900	

	ma/m³	
	1119/111	

Nom chimique	CAS No.	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britanniqu e
Ethanol	64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

#### Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Emplacementsde Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

S'assurer une ventilation adéquate

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux

postes de travail et il doit y a voir une extraction générale convenable

<u>Équipement de protection</u> individuelle

Protection des yeux

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Nécessite une protection des yeux

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques)

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de protection à fermeture étanche

Protection des mains

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Gants de protection

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Gants de protection

Protection de la peau et du corps

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Porter un vêtement de protection approprié

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire** 

Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:

Aucun équipement de protection particulier requis

Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physiqueLiquideAspectrougeOdeurdoux

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques

pH 7 10% aqueous solution

# 95336935\_PROF\_NG - Clean Quick® Nettoyant quaternaire à

large efficacité - concentré

Point de fusion / point de Aucun renseignement disponible

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucun renseignement disponible

d'ébullition

Point d'éclair 93.5 °C / 200 °F vase clos.

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilitéAucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeur relativeAucun renseignement disponible

Densité relative 0.98 - 1 Solubilité dans l'eau 100%

Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité < 10 cps

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Stable dans des conditions normales.

**Polymérisation dangereuse** Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**Réactions dangereuses** Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Aucun dans des conditions normales de traitement.

Matières incompatibles Aucun en particulier.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

# 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

#### Renseignements sur le produit

Informations sur les voies d'exposition probables

InhalationAucun effet connu.Contact avec la peauPeut causer des brûlures.

IngestionPeut être nocif en cas d'ingestion.Contact avec les yeuxRisque de lésions oculaires graves.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Peut être nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée/irritation cutanée
Provoque de graves brûlures.
Lésions oculaires graves/irritation
Risque de lésions oculaires graves.

oculaire

Sensibilisation de la peau Aucun effet connu.
Sensibilisation des voies Aucun effet connu.

respiratoires

Mutagénicité sur les cellules Aucun effet connu.

germinales

Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique

Aucun effet connu.
Aucun effet connu.
Aucun effet connu.

# 95336935 PROF NG - Clean Quick® Nettoyant quaternaire à

large efficacité - concentré

STOT - exposition répétée Aucun effet connu. Danger par aspiration Cancérogénicité

Aucun effet connu. Aucun effet connu.

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	CAS No.	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Didecyldimonium Chloride	7173-51-5	264 mg/kg (RAT)	3342 mg/kg (RABBIT)	-
Ethanol	64-17-5	10470 mg/kg (RAT)	-	116.9 mg/L (RAT)

# 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

#### écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### **Disposal methods**

Déchets de résidus/produits

inutilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

Codes Californie déchets dangereux 331

(non-ménage de réglage)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

#### DOT

Numéro UN ou numéro

UN1903

d'identification

Nom officiel d'expédition Désignation

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF. N.S.A UN1903, DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Quaternary Ammonium

Compounds), 8, III, Ltd. Qty.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Ш Groupe d'emballage **Exceptions d'emballage** 154 Emballage en vrac 241 Emballage autre que le vrac 203 **Emergency Response Guide** 153

Number

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages

#### IMDG

# 95336935\_PROF\_NG - Clean Quick® Nettoyant quaternaire à large efficacité - concentré

Numéro UN ou numéro UN1903

d'identification

Désignation officielle de DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

transport de l'ONU

**Désignation** UN1903, DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Quaternary Ammonium

Compounds), 8, III, Ltd. Qty.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Polluant marin
EmS-No.
Polluant marin
F-A, S-B

L'expéditeur est responsable de l'identification des exemptions éventuelles, y compris les quantités limitées, qui peuvent s'appliquer en fonction de la taille des emballages.

IATA

Numéro UN ou numéro UN1903

d'identification

Désignation officielle de

DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A

transport de l'ONU

**Désignation** UN1903, DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A(Quaternary Ammonium

Compounds), 8, III, Ltd. Qty.

Classe (s) de danger relatives 8

au transport

Groupe d'emballage III
Conseils de prudence - Réponse 8L

# 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

# Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucune substance reconnue comme un polluant de l'air dangereux (HAPS) sous la section 112 des amendements du Clean Air Act de 1990

#### Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :.

#### FIFRA

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 6836-278-3573

DANGER

Corrosif

Provoque des lésions oculaires irréversibles et des brûlures cutanées

# 95336935\_PROF\_NG - Clean Quick® Nettoyant quaternaire à large efficacité - concentré

Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée

#### Réglementations des Etats

Nom chimique	CAS No.	New Jersey
Ethanol	64-17-5	X

Nom chimique	CAS No.	Massachusetts
Ethanol	64-17-5	X

Nom chimique	CAS No.	Pennsylvanie
Ethanol	64-17-5	X

#### Proposition 65 de la Californie

Ce produit n'est pas assujetti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

Selon la Proposition 65, l'alcool éthylique est considéré comme un danger pour le développement uniquement lorsqu'il est ingéré comme une boisson alcoolisée.

#### Inventaires internationaux

#### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### Canada

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LCPE - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

# **16. AUTRES INFORMATIONS**

	R	A	ı	•	
-	n	/1		•	

Risques pour la santé 4 Inflammabilité 1 Dangers physiques 0

NFPA

Risques pour la santé 4 Inflammabilité 1 Instabilité 0

Date d'émission :04-févr.-2015Date de révision28-mars-2024

#### Avis de non-responsabilité.

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique